

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 JUIN 2011 A 20H30**

Sous la présidence de Monsieur Antonio DE CARVALHO, Maire,

Etaient présent(e)s : MM.Philippe PIERARD - Marie-Hélène GERVAIS - Frédéric GILLET - Eva GERLE - Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Isabelle DE CARVALHO - Mornély LORRIER - Isabelle COVILLAULT - André JOLLIOT - Jacques ANTOINE - Jacqueline CHENON - René CHENON - Isabelle MOUROT - Karine FOURNIVAL - Christian BEREZOUTSKY - Patricia PETIT - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX - Mohammed BOUALLAGA./.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : M.Eric BREHAUX à Mme Marie-Madeleine BERTHEAU - Mme Corinne MARQUES DE MENDONCA à Mme Isabelle DE CARVALHO - Mme Nathalie DESROUSSEAUX à Mme Jacqueline CHENON - M.Roger DAZY à M.André JOLLIOT - M.André VIDOU à Mme Isabelle COVILLAULT./.

Absent :./.

Monsieur le Maire a ouvert la séance.

1. NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal **NOMME À L'UNANIMITE** Madame Isabelle MOUROT pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

2. DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Chaque membre du Conseil Municipal, à l'appel de son nom, a déposé son enveloppe dans l'urne.

Le Président a déclaré le scrutin clos et le bureau électoral a procédé au dépouillement, qui a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) :	26
Nombre de suffrages à déduire déclarés nuls par le bureau (article L.66 du Code électoral) :	0
Nombre de suffrages exprimés :	26

- La « **Liste de la Majorité Municipale** » a obtenu 13 voix,
 - ✓ soit 8 sièges de délégués et 3 sièges de suppléants,

- La « **Liste Union Démocratique Breilloise** » a obtenu 9 voix,
 - ✓ soit 5 sièges de délégués et 2 sièges de suppléants,
- La « **Liste Groupe de Gauche** » a obtenu 4 voix,
 - ✓ soit 2 sièges de délégués et 0 suppléant,
- La « **Liste Nouvel Elan Citoyen** » a obtenu 1 voix,
 - ✓ soit 0 siège.

La séance est levée à 21H00.